

Les difficultés liées à l'apprentissage de l'expression orale : le cas des étudiants de français de Federal University of Lafia

Dr. Iliya John KIM

Federal university of lafia, nasarawa state
iliyakim@outlook.com

et

Rita Arome ALFRED

Federal University of Lafia
ritaarome1212@gmail.com

Résumé

La production orale est une activité très complexe qui suppose plusieurs difficultés. En effet, l'appropriation de cette activité exige la mise en place de stratégie d'enseignement/apprentissage. Nous avons observé la difficulté communicationnelle parmi les apprenants à l'entrée et à la fin de leur apprentissage du français. De là, nous dégagons notre problématique qui est la suivante ; pourquoi les étudiants après quatre années d'étude y compris le séjour à l'étrangère n'arrivent-ils pas à s'exprimer spontanément avec aisance en français ? Notre objectif est de : vérifier si les étudiants atteignent les niveaux proposés par CECRL, faire une investigation dans le milieu des étudiants de l'université pour chercher les causes profondes des faiblesses et défections à l'expression orale et proposer des approches de solution à intégrer dans le système d'enseignement/apprentissage du FLE. Notre méthodologie de recherche faite par l'interaction orale, suite par notre expérimentation avec les résultats montre que les blocages en expression orale sont dus au déficit du bagage linguistique chez les apprenants, au contexte institutionnel (les conditions matérielles, les contraintes de temps et la démarche pédagogique utilisée dans la classe de l'orale). Afin de résoudre ces problèmes, nous proposons que : le temps accordé à l'expression orale en classe soit augmenté. Il faut consulter les sujets imposés dans les examens comme le DELF qui sont toujours liés à l'actualité et évaluer l'expression orale selon les critères de CECRL.

Mots clés : oral, stratégie, communication, enseignement, apprentissage, appropriation

Abstract

Oral expression is a very complex activity with several difficulties. Indeed, adapting this activity requires the implementation of effective teaching/learning strategies. We have observed difficulties in communication among French language learners at the beginning and also at the end of their studies in the university. Based on this observation, our problem statement was derived as follows: why are students not able to express themselves spontaneously and with ease in French language, after four years of studies including a year abroad program? Our objective has been: to find out if the students attain the level proposed by the Common European Framework of Reference for Languages (CEFR). To carry out an investigation among university students seeking the root causes of poor performances and errors in oral expression. To propose solutions and approaches that could be integrated into the teaching/ learning system of French as a Foreign Language (FLE). Our research methodology carried out using oral interaction shows that difficulties in oral expression among the students are due to: insufficient linguistic knowledge among learners and the institutional context (Teaching/Learning materials, time constraints and pedagogical approach used in the oral class). In order to solve these problems, we recommend that: the time given to oral expression in class be increased. It is necessary to consult the topics used in examination like DELF which are always linked to current events. Also, evaluation of oral expression should be carried out according to the criteria of the CEFR.

Keywords: oral, strategy, communication, teaching, learning, adaptation.

L'introduction

L'objectif de tout apprentissage de langue étrangère est de mener les apprenant à communiquer, à maîtriser la langue orale et tous les autres genres oraux. Dans une classe de langue, c'est à travers une communication orale que l'enseignant et l'apprenant se font comprendre.

Apprendre une langue est « acquérir une certaine compétence de communication dans cette langue ». Ce dont l'apprenant a besoin c'est d'être capable de communiquer en langue étrangère, connaître ses règles linguistiques ainsi que ses règles d'usage afin qu'il les adapte aux différentes situations de

communication. Pour maîtriser la communication en langue étrangère, on doit donc fait développer les deux habiletés à savoir : la compréhension orale et l'expression orale.

D'après notre expérience, nous avons constaté que pour un étudiant anglophone, s'exprimer oralement et prendre des risques avec une langue peu maîtrisée n'est pas facile à réaliser. Les difficultés sont bien là. Comme l'affirment aussi Cuq et Gruca (2005), l'association « entre le verbal et le gestuel, les traits émotionnels et l'implicite que véhicule l'oral et toutes formes d'interaction sont autant de facteurs qui complexifient le domaine et peuvent être sources de blocage pour un étudiant étranger ». Une question s'impose ; comment résoudre alors ce dilemme ?

Pour résoudre cette difficulté, certains linguistes comme Bialystok (1990), d'une part, pense que :

L'aisance et la fluidité avec lesquelles on navigue d'une idée à une autre dans sa langue maternelle, sont constamment brisées par une lacune dans sa connaissance d'une langue seconde. Les lacunes/blocages peuvent prendre plusieurs formes-d'un mot, d'une structure, d'une phrase, d'un marqueur de temps, d'un idiome. Les efforts de surmonter ces lacunes s'appellent des stratégies de communication.

Un apprenant de FLE doit nécessairement communiquer oralement, ce qui suppose l'acquisition de compétences de compréhension et d'expression. De son côté, Martinez (1996) considère que l'oral est « de point de départ de l'apprentissage d'une langue, visant aussi sa totale autonomie par rapport à l'écrit ». Partant alors de toutes ces analyses et constats, nous voyons clairement que l'organisation de ce type d'enseignement et d'apprentissage est plus complexe et exige plus de travail que celle des compétences écrites, comme lire et écrire. L'oral pose alors un dilemme réputé parmi les professeurs à cause de son caractère fugace et en fait incontrôlable.

L'objectif principal de l'apprentissage de l'expression orale dans un milieu universitaire telle que Federal University of Lafia c'est de pouvoir apprendre aux apprenants comment se débrouiller dans la langue cible. C'est certainement sans doute ce qui nous a motivé et a porté notre attention sur le sujet « Les Difficultés Liées à l'Apprentissage de l'Expression Orale : Le Cas de Federal University of Lafia ».

De là, nous dégageons notre problématique qui est la suivante ; pourquoi les étudiants après quatre années d'étude y compris le séjour à l'étrangère n'arrivent-ils pas à s'exprimer spontanément avec aisance en français ?

Objectif de la recherche

L'objectif de cette recherche n'est pas de minimiser le statut de l'écrit, mais il importe de :

Vérifier si les étudiants atteignent les niveaux proposés par le CECRL. Le niveau prévu de l'expression orale dans le système universitaire nigérian est A2/B2 : A2 en tant que niveau minimum, B2 en tant que niveau souhaitable.

Faire une investigation dans le milieu des étudiants de l'universitaire pour chercher les causes profondes des faiblesses et défections à l'expression orale dans la langue française, au début et même durant leur apprentissage du français.

Proposer des approches de solution à intégrer dans le système d'enseignement/apprentissage du FLE à Federal University of Lafia.

La revue de la littérature

L'oral

Le Petit Larousse illustre (2013), le définit comme : « fait de vivre voix transmis par la voix (par opposition à l'écrit). Témoignage oral, tradition orale ; qui appartient à la langue parlée ».

Le dictionnaire HATCHETTE encyclopédique (1995), définit l'oral comme « transmis ou exprime par la bouche. La voix (par opposition écrite), qui a rapport à la bouche ».

Cuq (2003), dans le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde explique que : « [...] la façon la plus répandue de penser l'oral, [...], a été continue souvent à être contrastive : l'oral est référé à l'écrit. » l'oral a toujours fait l'objet de rapprochement à l'écrit, il s'identifie à la forme écrite, pourtant, personne ne peut le nier, l'oral est ne bien avant l'écrit.

Quant à Trendel (2008), l'oral pour lui est l'outil à multi-usage que l'individu utilise pour exprimer ses idées et ses sentiments, communiquer et bâtir des relations avec les autres, « L'oral est défini comme un moyen privilégié de communication permettant la relation entre les individus, et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects ».

Ce qui précède nous révèle que l'oral évoque son auteur, il le trahit, à travers ses choix lexicaux, syntaxique et gestuels, sur ses éléments prosodiques qui reposent essentiellement sur la manière de parler, sur les modulations de sa voix et même par les thèmes de ses conversations, cela dit, que chacun a son oral, sa façon de parler, de dire et de représenter le réel.

L'expression/ La production orale

Selon IFADEM (2014) « La production orale, appelée aussi [expression] ou [communication orale] est une compétence qui consiste à s'exprimer dans diverses situations de communication. Elle est la plus naturelle des formes d'expression car la parole demeure le moyen de communication le plus utilisé dans la vie courante » il s'agit donc d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire qui suppose l'écoute et la compréhension de ce que dit l'interlocuteur. Le Cadre Européen Commun de Référence (2001) : Distingue cinq activités langagières principales que les professeurs devront isoler et articuler entre elles pour une meilleure efficacité : « la compréhension de l'oral ; la compréhension de l'écrit ; l'expression orale en interaction ; l'expression orale en continu ; l'expression écrite ». Il y ajoute aussi « la médiation [traduction, résumé, compte-rendu à l'intention d'un tiers] ». Alors, acquérir les compétences de communication orale signifie respecter les compétences générales de l'apprentissage d'une langue étrangère (savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir apprendre) et, en même temps, respecter les savoir-être et les savoir-faire de sa propre langue, respecter la phrase de la langue cible avec sa prononciation, son intonation, son rythme, sa appartenance à la langue parlée ».

L'apprentissage

Le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde (2003) attribue à l'apprentissage la définition suivante : « l'apprentissage est la démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage, et qui a pour but l'appropriation ». « L'apprentissage peut être défini comme un ensemble de décisions relatives aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère ».

L'appropriation

L'appropriation par l'apprenant selon Cuq et Gruca (2017) « est l'objectif à atteindre lors de la mise en place d'une relation didactique d'enseignement et d'apprentissage en FLE ». En effet, on insiste généralement, d'après Krashen (1981) cité par Cuq et Gruca (2017) sur la différence entre deux processus distincts : l'acquisition qui serait un « processus d'appropriation naturel, implicite, inconscient, qui impliquerait une focalisation sur le sens », et l'apprentissage, qui serait, « à l'inverse, artificiel, explicite, consciente, et qui impliquerait une focalisation sur la forme ».

L'acquisition

L'hypothèse de l'acquisition est fondée sur l'idée que, de même qu'un enfant s'est approprié une langue première de manière [naturelle] c'est-à-dire par simple exposition à celle-ci, un enfant ou un adulte sont capables d'en faire autant pour une langue étrangère, par simple réactivation des processus d'acquisition du langage Gaonac'h (1987). C'est de cette hypothèse que découle, sous la métaphore du « bain de langue », l'idée des séjours linguistiques et des classes d'immersion. D'après Bernard (1994) « les contacts entre apprenant et langue-cible, dit-il, sont médiatisés par l'ensemble des circonstances où ils s'établissent. Ils ne constituent pas un simple décor stable et indifférent à l'action. Au contraire, ils font parties intégrantes d'acquisition ».

La méthodologie

Notre objectif est de cerner les difficultés et apporter des précisions sur l'apprentissage de l'expression orale par le biais d'une enquête, auprès des étudiants. Notre travail s'est basé donc sur l'évaluation des apprenants par une grille d'évaluation selon l'examen DELF.

Le public visé

Nous allons travailler avec les apprenants de la première année de l'année académique 2019/2020. Nous nous sommes concentrés sur ceux de la première année parce qu'ils sont nouveaux dans l'université et nous voulons les évaluer pour cerner leur niveau en français à l'entrée dans l'université et aussi ceux de la quatrième année parce que nous considérons qu'ils ont suivi une étude du FLE pour au moins trois ans et ont appris le français selon le contenu du programme de français à l'université.

L'échantillonnage

La population visée par notre étude se compose de l'ensemble des étudiants âgés de 17-29 ans pour la première année et de 22-29 ans pour la quatrième année de licence.

La liste des étudiants inscrits cette session pour la première année :

Nombre d'inscrit en première année : 23

Nombre de filles inscrites : 20

Nombre de garçons inscrits : 3

Le sexe masculin représente 13.04% alors que le sexe féminin représente 86.6%

La liste des étudiants inscrits cette session pour la quatrième année :

Nombre d'inscrits en quatrième année : 7

Nombre de filles inscrites : 3

Nombre de garçons inscrits : 4

Le sexe masculin représente 57.1% alors que le sexe féminin représente 42.9%.

Les instruments de recherche

Dans cette recherche, nous avons employé l'entretien. Cette mesure nous a permis de recueillir des données chez l'apprenant qui nous ont aidés à identifier et à comprendre d'avantage les difficultés liées à l'apprentissage de l'expression orale qui empêchent après tout, le développement de compétences communicatives chez les apprenants de français.

Grille d'évaluation de la production orale A1

Entretien dirigé

Peut se présenter et parler de soi en répondant à des questions personnelles simples, lentement et clairement formulées. (5 points)

Echange d'informations

Peut poser des questions personnelles simples sur des sujets familiers et concrets et manifester qu'il/elle a compris la réponse. (4 points)

Pour l'ensemble des 2 parties de l'épreuve

- Lexique (étendue)/ correction lexicale. Peut utiliser un répertoire élémentaire de mots et d'expressions isolées relatives à des situations concrètes. (3 points)
- Morphosyntaxe/correction grammaticale. Peut utiliser de façon limitée des structures très simples (3 points)
- Maîtrise du système phonologique. Peut prononcer de manière compréhensible un répertoire limité d'expressions mémorisées. (3 points)

Grille d'évaluation de la production orale B1

Entretien dirigé

Peut parler de soi avec certaine assurance en donnant information, raison, et explications relatives à ses centres d'intérêt, projets et actions. (2 points)

Peut aborder sans préparation un échange sur un sujet familier avec une certaine assurance. (1 point)

Exercice en interaction

Peut faire face sans préparation à des situations même un peu inhabituelles de la vie courante (respect de la situation et des codes sociolinguistiques). (1 point)

Peut adapter les actes de la parole à la situation (2 points)

Peut répondre aux sollicitations de l'interlocuteur (vérifier et confirmer des informations, commenter le point de vue d'autrui, etc.). (2 points)

Pour l'ensemble des 2 parties de l'épreuve

- Lexique (étendue et maîtrise) : Possède un vocabulaire suffisant pour exprimer sur des sujets courants, si nécessaire à l'aide de périphrase ; des erreurs sérieuses se produisent encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe (4 points)
- Morphosyntaxe : maîtrise bien la structure de la phrase simple et les phrases complexes les plus courantes. Fait preuve d'un bon contrôle malgré de nette influences de la langue maternelle. (5 points)
- Maîtrise du système phonologique : peut s'exprimer sans aide malgré quelques problèmes de formulation et des pauses occasionnelles. La prononciation est claire et intelligible malgré des erreurs ponctuelles. (3 points)

Résultat de l'interaction orale pour la première année.

Candidat N°	Entretien dirigé (5)	Exercice en interaction (4)	Total :09
1	4	3	7
2	4.5	3.5	8
3	4.5	3.5	8
4	4	2.5	6.5
5	3.5	2	5.5
6	3.5	2.5	6
7	3.5	1.5	5
8	4	1	5
9	3	0.5	3.5
10	3.5	0.5	4
11	3	0.5	3.5
12	4	1	5
13	2.5	2	4.5
14	4.5	3	7.5
15	4	3	7
16	2	0.5	2.5
17	2.5	0.5	3
18	3.5	1	4.5
19	2.5	0.5	3
20	2	0.5	2.5

Statistiques pour l'ensemble des 2 parties de l'épreuve pour la première année

Candidat N°	Lexique 3	Morphosyntaxe3	Système phonologique3	Total :09
1	1.5	1.5	1.5	4.5
2	2	2	2	6
3	2.5	2.5	2	7
4	1.5	1.5	2	5
5	1	1	1.5	3.5
6	1	1.5	1.5	4
7	1	1	1.5	3.5
8	1.5	1.5	2	5
9	0.5	0.5	1	2
10	1	1	1	3
11	1	0.5	1	2.5
12	2	2	2	6
13	1.5	1	1.5	4
14	2.5	2.5	2	7
15	2.5	2	2	6.5
16	0.5	0.5	0.5	1.5

17	1	1	1.5	3.5
18	1.5	2	2	5.5
19	0.5	0.5	1	2
20	0.5	0.5	1	2

Le sommaire du résultat pour la première année

Candidat No	Total : 18	Pourcentage	Commentaire
1	11.5	63.9	B
2	14	77.9	TB
3	15	83.3	TB
4	11.5	63.9	TB
5	9	50	AA
6	10	55.6	B
7	8.5	47.2	AA
8	10	55.6	B
9	5.5	30.6	IN
10	7	38.9	IN
11	6	33.3	IN
12	11	61.1	B
13	8.5	47.2	AA
14	14.5	80.6	TB
15	13.5	75	TB
16	4	22.2	IN
17	6.5	36.1	IN
18	10	55.6	B
19	5	27.8	IN
20	4.5	25	IN

NB : IN : insuffisant, AA : A Améliorer, B : Bien, TB : Très Bien.

Statistiques des deux exercices pour la quatrième année

Candidat N°	Entretien dirigé (3)	Exercice en interaction (5)	Total :08
1	1	2	3
2	1	3	4
3	1	3.5	4.5
4	1.5	2.5	4

Statistique pour l'ensemble des deux parties de l'épreuve, quatrième année

Candidat No	Lexique (4)	Morphosyntaxe (5)	Système Phonologique	Total : 12
1	1.5	2	1.5	5
2	3	3.5	2	8.5
3	2.5	2.5	1.5	6.5
4	2.5	2.5	2	7

Le sommaire du résultat pour la quatrième année

Candidat No	Total :20	Pourcentage	Commentaire
1	8	40	AA
2	12.5	62.5	B
3	11	55	B
4	11	55	B

NB : IN : insuffisant, AA : A Améliorer, B : Bien, TB : Très Bien.

Le sommaire des résultats pour l'interaction orale

S/N	Niveau	Résultat (%)
1	Entretien dirigé	Passable = 79 Faible = 21
2	Monologue suivi	Passable = 50 Faible = 50
3	Lexique	Passable = 54,2

		Faible = 45.8
4	Morphosyntaxe	Passable = 54.2 Faible = 45.8
5	Phonologie	Passable = 75 Faible = 25

Le résultat

La réussite	62.5%
L'échec	37.5%

Nous avons trouvé que la majorité des étudiants ont réussi l'épreuve de la production orale, ce groupe réussite, représente 62,5%, par contre, les autres 37,5% des candidats n'ont pas pu s'exprimer bien, autrement dit, il y a une faiblesse remarquable au niveau de l'exercice de l'interaction et pour l'ensemble des trois épreuves qui sont l'axe de notre étude. Nous avons estimé que cette faiblesse se trouve dans tous les niveaux.

Nous estimons que la compréhension et les productions ont très liées, l'écoute et la lecture de contenus dans la langue française, sont d'excellents moyens d'élargir le vocabulaire et la compréhension, en revanche, les résultats analysés montrent que ces apprenant n'écoutent pas régulièrement du français, afin de développer leur vocabulaire et mémoriser des modèles de phrases.

D'autres difficultés concernant la construction des éléments de la phrase simple, il y a beaucoup d'hésitation ou la mauvaise application d'une règle grammaticale. Également, d'un part, au niveau lexical, la plupart des apprenants n'ont pas pu présenter le sujet visé par une manière simple et compréhensible. D'autre part, les autres n'ont pas possédés du vocabulaire suffisant pour exprimer le sujet visé.

Conclusion

Les apports de la recherche jusqu'à présent nous aident à faire les conclusions suivantes : les enseignants de FLE à l'universitaire n'explorent pas toutes les activités sur les compétences communicative. Les résultats montrent que, les activités qui auraient développées les compétences orales chez les étudiants sont souvent marginalisées durant les cours de FLE. Ceci fait que les apprenant n'acquiescent que des compétences linguistiques. Si les enseignants de FLE à l'université exploraient toutes les activités sur les compétences communicatives et linguistique, ils auraient la chance de développer plus le niveau du français oral des étudiants. Une approche basée surtout sur la méthode traditionnelle dans la classe de FLE ayant un impact peu significatif sur la compétence orale des apprenants. Si la langue d'instruction durant les cours de FLE était beaucoup plus en français (la langue cible) qu'en anglais, les apprenant en classe de FLE à Federal University of Lafia auraient accordé un temps suffisant de la prise de parole. Le fait que l'anglais est la langue la plus dominante dans les salles de classe de FLE déjà montre la raison pour laquelle les étudiants ont moins de vocabulaire en français pour pouvoir s'exprimer effectivement dans la langue. Les apprenants ont attesté que la langue d'instruction la plus utilisée dans la classe de FLE est l'anglais. Nos observations aussi le prouvent que ce n'est pas seulement l'usage mais son niveau est très élevé de sorte que cela diminue le niveau de vocabulaire que les étudiants pourraient acquiescent même chez leurs professeurs. La réalité est que, la langue française est utilisée seulement durant les cours de français. Après les cours c'est l'anglais et autres langues qui s'impliquent dans les conversations.

Recommandation

Grace aux résultats fournis par les analyses des difficultés et de leurs causes, nous avons pu dégager les propositions suivantes :

A l'université

1. Mettre à la disposition des enseignants le matériel et le support pédagogique nécessaire à une bonne exécution des activités d'oral classe, réunir toutes les conditions nécessaires au bon déroulement des séances.

2. Reconsidérer l'oral comme un objet à part entière dans l'enseignement/apprentissage du français à l'université en organisant un enseignement disposant des moments denses et réguliers dédiés à l'expression orale pour les étudiants.
3. Créer des espaces réservés à la pratique du français, ouvert ou fermé, en faveur des étudiants dans le département des lettres et langue française, selon les niveaux de la langue orale ou les participants sont tenus de n'utiliser que le français comme un outil de communication.

Aux enseignants

1. Il faut consulter les sujets imposés dans les examens comme le DELF qui sont toujours liés à l'actualité et évaluer l'expression orale selon les critères du CERCL.
2. Offrir plus d'occasion aux étudiants pour s'exprimer oralement, les encourager à pratiquer et surmonter les problèmes psychologiques qui les empêchent de parler.
3. Motiver les étudiants à apprendre et à pratiquer la langue française en leur proposant des activités libre de choix, leur faire prendre conscience de leurs potentialités et les divers moyens dont ils disposent pour s'exprimer oralement.
4. Utiliser un niveau de langue adapté au niveau des apprenants.

Aux apprenants

1. Pratiquer régulièrement l'oral seul ou avec un ami et repérer les erreurs. Il est préférable d'enregistrer les productions.
2. S'intéresser à l'écoute des chansons, des poèmes, des récitations en français ; sur des chaînes télévisées (Tv5, Tv monde), la radio (Rfi) surtout dans les localités où les chaînes sont accessibles.
3. S'intéresser à la lecture des romans, des journaux, des magazines, et autres documents en français. Ces pratiques, lui permettront non seulement d'acquérir assez de vocabulaire mais aussi de s'approprier la prononciation et la culture de la langue.

Cette recherche nous a permis de nous rapprocher des étudiants et de découvrir leur soif à apprendre le français et leur besoin de bien s'exprimer oralement et c'est la valeur réelle de ce modeste travail. Il y a lieu de signaler que par faute de temps et de documentations, certaines insuffisances sont inévitables dans le travail.

Références

- BIALYSTOK, E. (1990). *Communication Stratégies : A Psychological Analysis of Second-Language Use*. London: Basil Blackwell. P.1.
- CONSEIL DE L'EUROPE. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier (version restructurée). P. 132
- CUQ, J-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE international. P. 47-48 ; 82, 84,182
- CUQ, J-P. & GRUCA, I. (2005). *Cours de didactique du français Langue étrangère* : Presses universitaires de Grenoble (PUG). P. 179 ; (2017). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, 4^e édition. P. 102-103 ; 202-208
- GAONAC'H, D. (1987). *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*. Crédit-Hatier : LAL. P.111-112 ; 134.
- Initiative Francophone Pour La Formation A Distance Des Maîtres. (2014). *Développer la compréhension et l'expression orales; livret 2*. P.13. <http://www.ifadem.org>
- KRASHEN, S. D. (1981). *Second language acquisition and second language learning*. Pergamon press
- LAROUSSE. (2013). *Le Petit Larousse illustré*. Paris : Edition Larousse.
- MARTINEZ, P. (1996). *La Didactique des langues étrangères*. Paris : PUF. P.92.
- TRENDEL, E. (2008). *Projet interculturel à l'école primaire de Mayotte et apprentissage de l'argumentation orale*. Thèse doctorat - Université de la Réunion.
- WEISS, F. (2002). *Jouer, communiquer, apprendre, Pratique de classe*. Paris: Hachette. P. 8-10.
- WIKIPEDIA. <http://fr.Wikipedia.org/Wiki/Apprentissage>.